

# DEMANDE D'ATTRIBUTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Références :

Code général de la propriété des personnes publiques : articles L.2121-1 et suivants + R.2122-1 suivants

<b>IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE / DEMANDEUR D'AUTORISATION</b>	
Prénom <b>NOM</b> de la personne physique : .....	
Et/ou dénomination de la personne morale : .....	
Si plusieurs personnes sont concernées, veuillez le préciser afin que ce soit indiqué dans l'autorisation, car celle-ci est individuelle et personnelle. Par exemple : M. ou Mme X (personne physique) représentant la société Y. ou l'association W. (personne morale), ou M. Z., entrepreneur individuel.	
Qualité du demandeur - profession ou raison sociale : .....	
Adresse domicile et/ou siège social : .....	
Tél. : .....	Adresse de messagerie : .....
Fax : .....	.....
Référence Immatriculation N° SIRET : .....	

<b>DETAIL DE LA DEMANDE</b>
Localisation sur le port : .....
Site : .....
Caractéristiques du site : .....
Superficies de la dépendance domaniale concernée (en m <sup>2</sup> ) : .....
<b><u>Périodicité annuelle d'ouverture du bien objet de l'occupation</u></b>
Du ..... Au .....
<b><u>Durée de validité du titre demandé :</u></b> <small>(maximum 5 années pour les activités commerciales sauf à justifier d'un investissement nécessitant une durée plus longue pour permettre l'amortissement complet des installations)</small>
Nombre d'années demandées : .....

**NATURE DE L'ACTIVITE ENVISAGEE EN RAPPORT DIRECT  
AVEC L'ANIMATION DU PORT \***

\* Rayer la mention inutile ou préciser

**ACTIVITES ECONOMIQUES OU COMMERCIALES :**

- Bateau école
- Vente de matériel nautique, d'accastillage
- Bateau taxi
- Sorties
- Commerce à vocation touristique
- Location de navires, embarcations diverses, engins de plage
- Restauration, bar, hôtellerie, ...
- Autres (préciser) : .....

**A l'appui de ce présent formulaire, le candidat produira un dossier complet** intégrant tous documents et informations permettant au Syndicat Mixte d'appréhender et d'analyser au mieux sa proposition, notamment au regard de :

- la contribution à l'animation du port et de sa mise en valeur,
- la période d'ouverture,
- la proposition des aménagements et investissements envisagés,
- la pertinence et la qualité de communication prévue,
- l'attractivité et la qualité de la proposition commerciale,
- engagements à respecter le site et les autres usagers.

**Observations :**

Sauf dérogation, notamment pour les ouvrages intéressant un service public, le demandeur est informé que, selon l'article L. 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, « toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au **paiement d'une redevance** ».

A l'issue de la période autorisée, le domaine public maritime devra être restitué.

**Il est enfin rappelé que les autorisations d'occupation temporaire du domaine public sont délivrées à titre strictement personnel et ne sont pas transmissibles à des tiers.**

Fait à .....

Le demandeur (signature obligatoire)

Le .....